



Chapitre 2 Les critères et les spécificités d'une entreprise privée

Etude de cas sur l'entreprise Avril

Marque française de produits de beauté simples et naturels

Avril, le mois du printemps, synonyme de renouveau, de nature, de couleurs... Créée en 2012 dans le Nord de la France, cette marque française de soins et produits de maquillage certifiés bio porte bien son nom ! Cette entreprise à taille humaine s'est donnée pour mission de rendre accessibles à tous des cosmétiques bio de qualité, et s'inspire de valeurs comme le respect de l'humain, de l'environnement, des animaux. Certains disent "*Less is more*", chez Avril Beauté on préfère parler de simplicité !



A l'aide des documents et des vidéos répondez aux questions suivantes :

1. Caractérissez l'organisation Avril.
2. Identifiez le besoin auquel répondent les produits Avril.
3. Identifiez les finalités de l'organisation Avril.
4. Relevez les actions mises en place par Avril pour atteindre ces finalités.



Document 1 : Avril, une organisation engagée

Une intuition a fait le printemps d'Avril, une marque de cosmétiques bio dont le siège est installé à Bondues, dans la métropole lilloise. À l'origine de cette percée sobre mais remarquée dans l'univers pailleté de la cosmétique, Alexis Dhellemmes.

Dix-sept ans chez Auchan et une conviction acquise alors qu'il était responsable du pôle entretien, cosmétiques et parapharmacie : « Les clientes me disaient qu'elles voulaient acheter des produits bio mais que les prix étaient trop élevés. C'est vrai que le bio coûte plus cher à produire. Nous avons donc pris le contre-pied de ce qui se fait d'habitude dans le secteur de la cosmétique, c'est-à-dire que nous ne faisons

pas de publicité. Nous préférons dépenser ce budget dans nos produits. »

En 2012, il lance donc la marque Avril sur le web sans le renfort de la publicité. Téméraire. « Nous avons eu du mal à émerger. Il nous a fallu trois ans pour trouver une clientèle. »

Le bouche (maquillée ?) à oreille finit par fonctionner. Les réseaux sociaux aussi. En octobre 2016, Avril ouvre un premier magasin à la demande de ses clientes, dans le Vieux-Lille. « Elles voulaient tester nos produits. » Deux autres boutiques ouvrent en 2017, 4 en 2018, 11 en 2019. [...]

Valérie Sauvage, lavoixdunord.fr, 20 août 2020

Document 2 : Des cosmétiques bio, « cruelty free » et abordables : le pari de la marque Avril

Tous vos produits sont certifiés bio ?

Ils sont tous certifiés bio par Ecocert, plus précisément « *cosmos organic* », sauf les vernis et les dissolvants. Les vernis en bio n'existent pas pour le moment, mais nous proposons la composition la plus propre possible : ils sont exempts de sept substances controversées. Les dissolvants sont sans acétone.

Vous vous engagez également à limiter les emballages superflus ?

Exactement : nos produits sont toujours présentés dans leur tube, et sans emballage carton autour. Cela n'apporte rien au produit et crée des déchets en plus.

Vous ne pratiquez aucun test sur les animaux ?

Non, de toute façon le label bio nous l'interdit formellement. Cela fait également partie de nos valeurs. C'est pour cela, entre autres, qu'on n'a pas le droit d'être référencés en Chine parce que, pour l'être, il faut tester les produits sur les animaux.

